

CONCOURS GAGNE UN SÉJOUR AU CAMP DES DÉBROUILLARDS

LES DÉBROUILLARDS FÉVRIER 2020

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1- Ce concours est ouvert à tous les citoyens ou les résidents canadiens de 6 à 14 ans, âge atteint au 13 mars 2020.

2- Les participants doivent remplir et poster le coupon qui se trouve dans l'édition de février 2020 des Débrouillards à l'adresse suivante :

Concours Gagne un séjour au Camp des Débrouillards

4475, rue Frontenac

Montréal, QC H2H 2S2

Le coupon peut aussi être rempli en ligne sur le site lesdebrouillards.com.

3- Le prix consiste en un séjour de cinq nuitées au Camp des Débrouillards d'Arundel dans les Laurentides durant l'été 2020 pour deux gagnants.

4- Chacun des deux séjours a une valeur totale de 679 \$.

5- L'enfant doit être disponible aux dates prévues à l'un des deux séjours proposés. Ces dates seront transmises aux gagnants par le Camp des Débrouillards.

6- L'enfant doit être apte à participer aux activités prévues dans la programmation.

7- Une fois les parents avisés que leur enfant a gagné le concours, ils devront compléter un formulaire en ligne sur le site campdesdebrouillards.com et accepter les conditions du camp.

8- Le transport aller-retour vers le Camp des Débrouillards n'est pas compris et est aux frais des parents.

9- Le tirage aura lieu le 13 mars 2020 à midi aux bureaux de Publications BLD situés au 4475, rue Frontenac, Montréal, QC H2H 2S2. Les noms des gagnants seront publiés le jour même sur lesdebrouillards.com

10- Les jeunes qui font partie des familles immédiates des employés des Publications BLD, du Réseau Technoscience et de Bayard Canada ne sont pas autorisés à participer à ce concours.